

Mandat de prélèvement SEPA

- 1. Complétez toutes les zones en blanc et ne renseignez pas la zone grisée (tout document incomplet ne pourra être traité)
 - 2. N'oubliez pas d'apposer le cachet de votre entreprise
 - 3. Retournez le document signé accompagné du RIB correspondant

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (à retourner auprès de Bouygues Telecom)	bouygues P
CRÉANCIER: Bouygues Telecom 37/39 rue Boissière 75116 Paris - France ICS: FR35 ZZZ 41 83 23	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA Type de prélèvement : Paiement récurrent / répétitif RUM :
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Bouygues Telecom à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banquue à débiter votre compte conformément aux instructions de Bouygues Telecom. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ET sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. La référence (RUM) utilisée est rappelée sur votre facture.	
	N° SIREN : (pour les entreprises uniquement) - FRANCE
Les coordonnées de votre compte BIC¹: IBAN²:	
Fait à :	Signature(s):
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janwier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.	